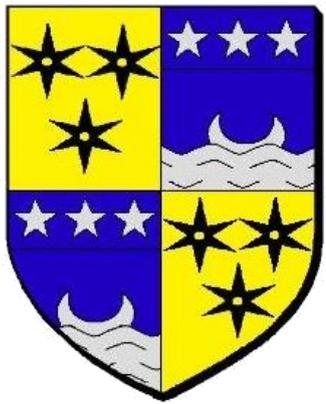


Les échos cléranais

Janvier à Mai 2021

N° 4



NOTA

Il est rappelé que les encombrants doivent être emmenés à la déchèterie !

Si vous ne pouvez le faire, contactez la Mairie. Un rendez-vous sera fixé et l'enlèvement pourra être fait par l'agent communal !



Le Mot du Maire

Chères Cléranaises, Chers Cléranais

Notre bulletin municipal a quelque peu tardé à paraître ce printemps, mais c'est toujours sous l'ombre menaçante des nuages du COVID-19 que j'écris ces lignes.

En effet, au mois d'avril dernier, l'impact de la pandémie « coronavirus » a frappé de plein fouet notre commune et une partie de sa population ; des familles entières ont été atteintes par ce mal insidieux, et à la virulence démultipliée. Certaines personnes ont dû être hospitalisées, d'autres ont vu leur quotidien totalement chamboulé pendant plusieurs semaines : cessation d'activité, isolement forcé, sans parler de l'angoisse et des incertitudes liées aux conséquences de cette maladie.

Aujourd'hui, petit à petit, les choses reviennent à la normale, les hôpitaux se vident et chacun a à cœur de retrouver son foyer, les activités peuvent reprendre, les inquiétudes de la veille laissent peu à peu la place à la sérénité.

Je veux porter tous mes vœux de bon rétablissement à toutes celles et à tous ceux qui ont été ainsi durement éprouvés. À tous, je ne peux que vous inviter à rester prudent dans vos contacts, dans vos déplacements et à vous protéger ainsi que votre entourage. Respectez les consignes sanitaires et n'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à vous faire vacciner contre ce fléau. C'est de cette manière que, tous ensemble, nous pourrions arriver à éradiquer ce mal.

Dans tous les cas, l'équipe municipale reste à votre écoute et à votre service. N'hésitez pas à contacter la Mairie si nécessaire. Le Conseil Municipal, malgré ces circonstances particulières, a continué sa mission de gestion pour et dans l'intérêt de tous.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les décisions et les orientations retenues lors de ce dernier trimestre ainsi qu'une présentation rapide des derniers travaux réalisés au sein de notre collectivité.

Le Maire
Bruno MONTI

Contact Mairie :

Téléphone : 05 53 61 13 06

Télécopie : 05 53 58 50 15

mairiedecausedeclerans@wanadoo.fr

www.causedeclerans.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et Mercredi

09 h 00 - 12 h 00

Vendredi

14 h 00 - 17 h 30

Comité de Rédaction : Marie-Christine TORRES, Bruno MONTI, Laurent BARBAT

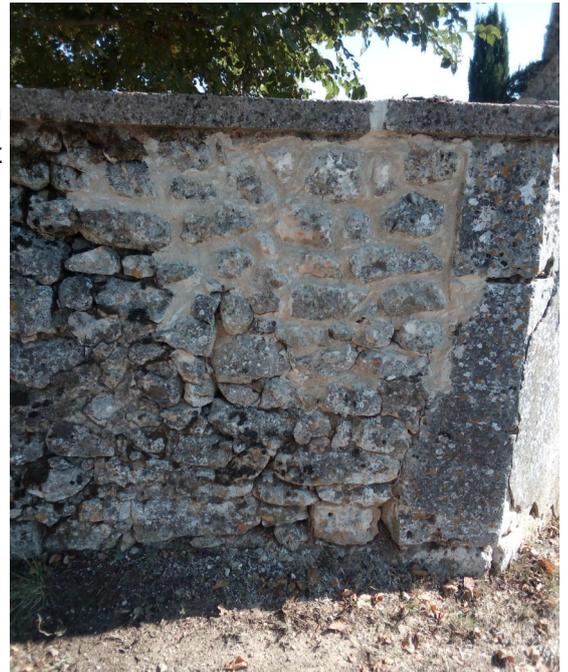


6 - Travaux en régie

Notre agent communal et les élus continuent à assurer la réhabilitation et la maintenance de notre patrimoine communal pour le bien-être de tous comme, par exemple, la restauration des murs et l'aménagement du « clos » de l'ancien presbytère à Cause ou encore la rénovation du secrétariat de la Mairie.



Le mur de l'ancien presbytère avant et après travaux.



Le nouveau secrétariat de la Mairie plus lumineux et plus spacieux, il permet de recevoir le public de façon plus conviviale.

MEMENTO :

Élections :

Les élections régionales et départementales auront lieu le 20 et le 27 juin 2021

« Petit Marché » à Clérans :

À compter du Mercredi 19 mai 2021, M. Christophe POUSSIN, épicier ambulant, se tiendra sur la place centrale, face aux grilles du château, au bourg de Clérans de 16 h à 21 h.





**Présentation de Camille au Conseil Municipal
par Stéphane ROUX, notre employé communal, et Aurélie, sa compagne**

QUIZZ :

Où sont situés ces anneaux scellés dans le rocher ? À quoi servaient-ils ?



Ci-contre, Table de pique-nique pour les randonneurs à Cause.



INFORMATIONS COVID

Les dernières directives gouvernementales nous laissent entrevoir une éclaircie quant à nos obligations sanitaires. Il convient cependant de rester prudent, de continuer à respecter les gestes barrières. Le couvre-feu reste d'actualité et chacun devrait le respecter.

VACCINATIONS ANTI-COVID

Si la vaccination n'est pas obligatoire, elle reste vivement conseillée. C'est, à ce jour, le meilleur moyen d'enrayer l'extension de cette pandémie qui perturbe notre quotidien depuis plus d'un an. Même les plus jeunes à **partir de 15 ans** peuvent être vaccinés. Qu'il s'agisse de PFIZER, MODERNA, ASTRA-ZENECA ou JANSSEN, tous ont une efficacité certaine selon les autorités de santé.

Centre hospitalier Samuel POZZI
9, Bd Professeur Albert Calmette
24100 Bergerac.
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
Tel. : **05 53 63 89 99**

Un Centre de vaccination a été ouvert à **Lalinde**, salle Jacques BREL. Pour prendre rendez-vous, contactez le **05 53 57 94 45** entre **09 h 00 et 12 h 00**.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter votre médecin traitant.



ESPACE FRANCE SERVICES

36 Boulevard de Stalingrad
24150 LALINDE

L'Espace France Services, porté par la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord avec le soutien de l'État, a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2021, dans les locaux de la Mairie de LALINDE sise 36, Boulevard de Stalingrad.

Actions Jeunes en Milieu Rural

Cette association propose à vos enfants de 0 à 3 ans des séances d'éveil musical au Centre de Loisirs de Lalinde, avenue du Général Leclerc. Ces séances ont lieu les lundis

- 17 mai 2021
- 14 juin 2021

Renseignements et Inscriptions :

RPE « Bastides et Vallées »

24, rue de Leycaut

24150 LALINDE

Tel. : **05 53 27 83 96**

ram.lalinde@ccbdp.fr



Il s'agit de l'ancien foirail aux bestiaux dans le bourg de Clérans au pied de la falaise à l'arrière de la Salle des fêtes. Bien avant que celle-ci ne soit construite, les anneaux servaient à attacher les animaux les jours de foire.

Réponse au QJZZ :

Besoin d'aides ?

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? L'espace **FRANCE-SERVICES** permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics pour vous aider dans vos démarches : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, ...

Contactez-les :

Par téléphone : **05 53 73 56 22**

Par courriel : **franceservices@ccbdp.fr**

Ouverture au public :

Lundi de 14 h 00 à 17 h 00

Mardi, Mercredi, Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00—14 h 00 à 17 h 00

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

RAPPEL : Luttons ensemble contre les nuisances du quotidien

Nuisances sonores :

Face à l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les **bruits de tondeuses ou de moteurs divers ne sont pas autorisés entre 12 h et 14 h et entre 20 h à 6 h du matin, de même que les dimanches et jours fériés (sauf entre 10 h et 12 h)**.

Si vous souhaitez faire la fête, n'hésitez pas à prévenir vos voisins.

Les feux de plein air : Les feux de branchages et autres déchets végétaux ne sont plus autorisés du 1^{er} mars au 30 septembre.

Ordures ménagères et encombrants : Le dépôt de sacs d'ordures en tout genre et d'objets encombrants à côté des cuves à ordures ménagères est interdit par la loi et est verbalisable.

Violences intra-familiales :

Que les violences en famille soit ou non dues au confinement lié au COVID-19, il existe des lignes d'écoute en Dordogne. Celles-ci sont accessibles à toute personne faisant l'objet de violences ou aux personnes, proches ou voisins, souhaitant faire un signalement.

N° d'appel national anonyme et gratuit : **3919**

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles :

Tel. : **05 53 35 90 90**

France Victimes Dordogne : Tel. : **05 53 06 11 73**

L'Ilot Femmes : Tel. : **05 53 09 09 49**

Planning Familial : Tel. : **0800 08 11 11**

En cas d'urgence, contactez le 17 ou le 114



Photo de classe 1965-1966



Qui se souvient de ces photos de classe ? Chaque année, nous avons droit à ces petits rappels de notre enfance, l'époque où Cause de Clérans avait son école, l'époque où nos instituteurs, qui n'étaient pas encore des professeurs des écoles, étaient respectés et même parfois craints !

Parmi tous ces bambins, il y a ceux qui nous ont quittés prématurément mais, surtout, il y a ceux vivent toujours dans et pour la commune ! Ils ont fait leur chemin, et tout cela avant d'atteindre l'âge de la retraite !

Le Club de l'Espérance



Le « Club de l'Espérance », ainsi dénommé sur la proposition de Madeleine CROUE, est né le 14 avril 1987 à Cause de Clérans sous la mandature de Maurice Guy BOURNAZEL ; son président était alors Jean FLORENTIN. L'objet de cette association est de créer un lien social pour les personnes âgées, seules, retraitées. Le Club est affilié à « Générations Mouvement » (anciennement « Les Aînés Ruraux » initialement réservé au monde agricole) depuis une dizaine d'années. En 1993, Jacques GRANGÉ prend la présidence. En 2010, la charge de Président revient à Bernard REVERSADE.

Le Club compte aujourd'hui 57 adhérents pour une cotisation annuelle de 14,00 €. Cette cotisation, dont environ 40% sont reversés aux « Aînés Ruraux » du département, constitue la source de revenus nécessaire à son bon fonctionnement. Les adhérents se réunissent une fois par semaine, le mercredi, à l'occasion d'ateliers de travaux divers : couture, tricot, crochet, dentelle et autres créations qui font l'admiration de tous lors des expositions. Ces ateliers, à l'initiative de Huguette GRANGÉ, ont vu leurs rangs s'élargir sous la houlette de l'une des chevilles ouvrières et couturière émérite, Jeanne CHEYRADE.

Afin de rompre la solitude des personnes isolées, d'autres activités ont vu le jour et apportent à ceux et celles qui y participent le plaisir des rencontres. Le Club de l'Espérance organise, lorsque aucune épidémie ne vient rompre l'ambiance, deux lotos durant l'année, le pique-nique annuel du 14 juillet, des sorties culturelles d'une journée et bien d'autres choses encore. Présents à l'occasion de la fête du village en juillet de chaque année, nos aînés y participent pleinement et offrent aux visiteurs leurs crêpes, leurs boissons mais aussi le fruit de leurs travaux vendus au profit de l'association. Cette dernière accompagne également l'arbre de Noël de la commune, assure la décoration et offre le goûter à tous, petits et grands.

Le « Club de l'Espérance » est basé à l'ancienne école dans un local qui est mis gracieusement à sa disposition par la municipalité.

Nous espérons bien sincèrement que la crise sanitaire ne perturbera pas, plus longtemps, ce beau programme.

MCT

En collaboration avec le Président du « Club de l'Espérance »



LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

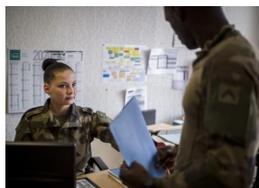
Renseignez-vous :

[Service Civique : Une mission pour chacun au service de tous \(service-civique.gouv.fr\)](http://service-civique.gouv.fr)

INFORMATIQUE & TELECOMS

Avec ou sans le Bac :

- Technicien Télécom
- Spécialiste Systèmes d'information
- Spécialistes Réseaux Informatiques



ADMINISTRATION & SERVICES

À partir du Bac

- Assistant contrôleur de gestion, financier ou comptable
- Assistant Ressources humaines

CIRFA

6, rue du 34ème Régiment d'Artillerie
24000 PERIGUEUX
Tel. : **05 53 02 82 75**



Vous cherchez un emploi, une formation,

Vous avez 17 ans et demi et vous êtes de nationalité française,

SENGAGER.FR

Vous donne toutes les informations concernant les métiers que vous aurez choisis au sein des Armées



Référent régional :

Virginie CAPO

05 56 69 38 00

Virginie.capo@jscs.gouv.fr

Département - 24

Olivier DESMESURE

06 03 01 12 22

olivier.desmesure@dordogne.gouv.fr

LOGISTIQUE & TRANSPORT

Avec ou sans le Bac

- Opérateur de l'Escorte Routière
- Opérateur de la Livraison par Air
- Opérateur du transport routier
- Mécanicien;

Et bien d'autres spécialités de ce secteur.



RESTAURATION

Avec ou sans le Bac

- Agent de Restauration
- Chef de groupe Restauration

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

6, Place Doublet
24100 BERGERAC
Tel. : **05 53 58 11 77**

À l'heure des décisions concernant vos parcours scolaires et universitaires, l'Armée de Terre propose également de vous accompagner en Première et Terminale professionnelles dans les domaines de **l'INFORMATIQUE**, la **MAINTENANCE**, la **TOPOGRAPHIE**, et bien d'autres spécialités techniques.

Des aides financières peuvent vous être allouées sous certaines conditions.

En contrepartie de ces formations et des avantages qu'elles procurent, vous vous engagez par convention à souscrire un contrat d'engagement (de 5 ans minimum) dans l'Armée de Terre comme sous-officier dès l'obtention de votre diplôme.

Prenez contact avec le **CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES (CIRFA)** le plus proche.



AGENDA

Agenda :

19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Carnets

Naissances :

- Nolan Laurent CANOVAS
- Arthur DELMAS-GAUME

Ils nous ont quittés :

- Carlos TEXIDOR
- Catherine AGARD née WUEST
- Guy Paul DESCAMP
- Andrée Marie Bernadette BOUCHER
- Jean-Claude POYRAULT

Vos contacts Santé

A Lalinde

Dr MERRIEN et Dr SERMOT
05 53 61 03 10.

Dr AVODE, Dr BONNELLE

Dr VERSHOORE
05 53 61 10 38.

En cas d'urgence contacter le 15

Vos Pharmacies

À Lalinde :

Pharmacie de La Halle
1, rue des Déportés
Tel. : 05 53 61 00

HEYNARD Jean-Paul
12, avenue Jean Moulin
Tel. : 05 53 61 04 35

À Couze-Saint-Front

Pharmacie Révol
Avenue de Cahors
Tel. : 05 53 61 01 32

8 mai 2021 : Armistice de 1945



8 juin 2021 : Cérémonie commémorative aux soldats « Morts pour la France » en Indochine.

20 et 21 juin 2021 : Commémoration des combats de 1944 dans le secteur Mouleydier, Pressignac-Vicq, Cause de Clérans.

28 août 2021 : Hommage rendu aux soldats de Cause de Clérans tués ou prisonniers à la bataille de Moislains (Somme) le 28 août 1914.

Défense et Société

Mercredi 3 février 2021 :

Le Capitaine @ Frédéric CHAUX a été décoré de la Médaille d'or des Services Militaires Volontaires à Périgueux des mains du Lieutenant-colonel DARTENCET, Délégué Militaire Départemental, au titre des services accomplis dans la réserve militaire. Marie-Christine TORRES, Conseillère Municipale et Correspondant Défense, représentait la commune.



Ci-contre, cérémonie du **19 mars 2021** en présence des représentants de la FNACA section de Lanquais

8 mai 2021

A 11 h 30, ce 8 mai 2021, retentissait la musique qui marquait le début de la cérémonie devant le monument aux morts de notre village. Ce fut une cérémonie sobre et dépouillée compte-tenu de la crise sanitaire et de ses conséquences au sein même de notre commune.

Le « Chant des partisans » est venu honorer tous ceux qui se sont battus pour défendre notre Patrie, nos villages pris dans la tourmente de la guerre. Il est toujours de notre devoir de perpétuer la mémoire de ces combattants de la liberté.

